



ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION N° 109/2021

Le Maire de la Commune de **LISTRAC-MEDOC**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1, L2213-2 et L2215-21,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R411-9 et R411-25 à R411-28,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I-8^{ème} Partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

CONSIDERANT que pour permettre l'exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :

- **Remplacement du réseau électrique aérien, installation de véhicules de chantier au niveau de la Rue Maxime Hostein**
Par :

➤ COFELY INEO RESEAUX SUD OUEST – 11 Rue Pierre Riquet – 33610 CANEJAN

Vu l'avis favorable de la Direction des Infrastructures du Centre Routier Départemental du Médoc en date du 15/10/2021

ARRETONS :

ARTICLE 1 : A compter du 15 Novembre 2021 et pendant la durée des travaux (5 jours –20 Novembre), la circulation sera alternée dans la zone des travaux. L'alternance de la circulation sera réglée par des ouvriers munis de piquets mobiles K.10 ou au moyen de feux tricolores mis en place par l'entreprise en charge des travaux.

ARTICLE 2 : La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h et tout dépassement sera interdit au droit du chantier ;
Le stationnement dans la zone des travaux est interdit

ARTICLE 3 : A l'approche du chantier, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE 4 : L'entreprise en charge de l'exécution des travaux est tenue de remettre la voirie dans le même état qu'elle était avant le commencement de ces travaux.

ARTICLE 5 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 6 : Le camion destiné à l'enlèvement des ordures ménagères devra pouvoir circuler sur cette voie le jour de collecte à savoir le **vendredi matin**.

ARTICLE 7 : Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

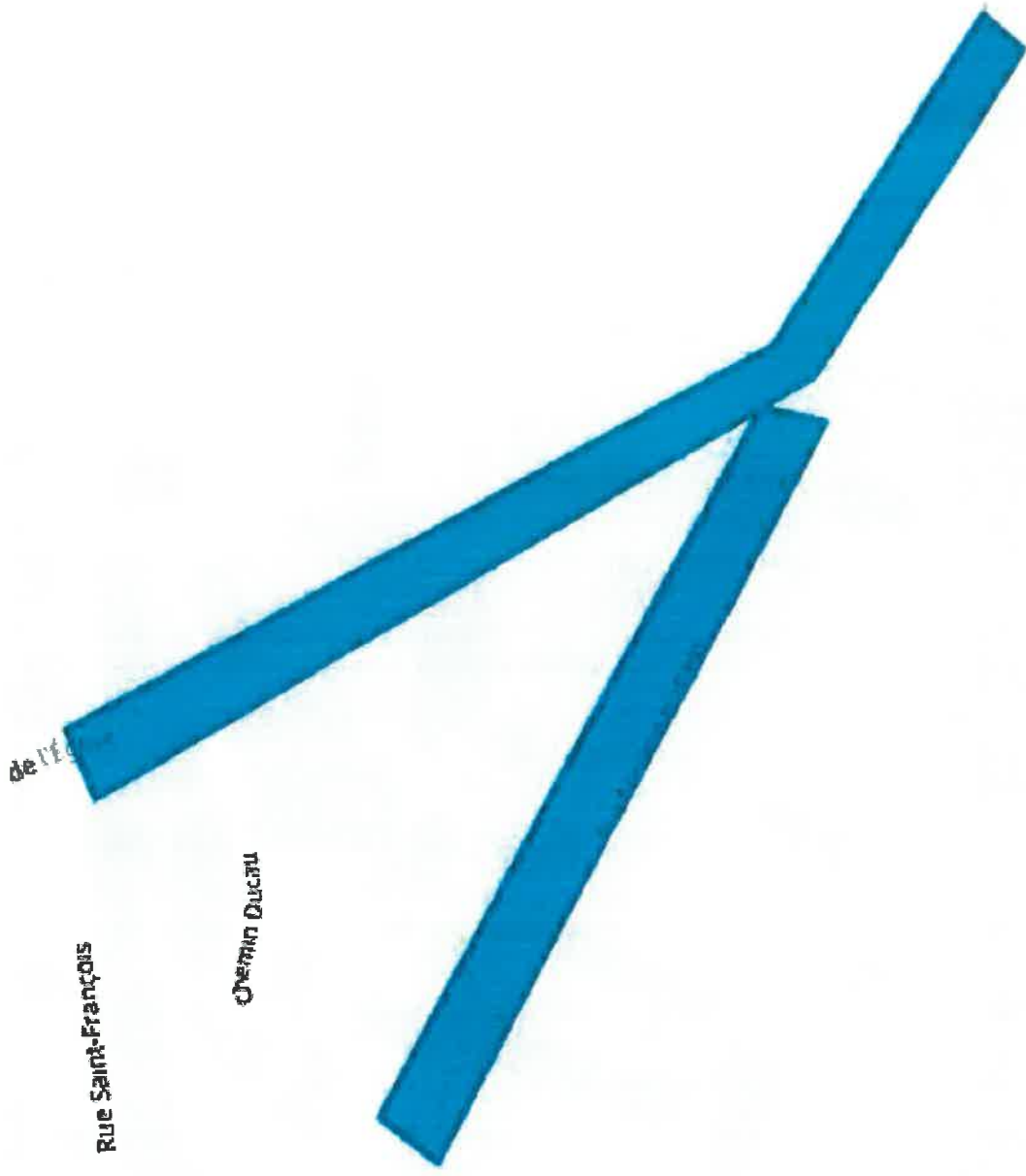
- M. le Maire de la Commune,
- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Castelnau de médoc,
- Service de la Police municipale,
- M. le Directeur de l'Entreprise chargée des travaux,
- Communauté de Communes « La Médullienne »,
- Service Départemental Incendie et Secours Gironde.
- Direction des Infrastructures du Centre Routier Départemental du Médoc

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Listrac-Médoc,
Le 15 octobre 2021

Le Maire,
Auréli TEIXEIRA.
Par délégation du Maire,
Le DGS, Stéphane VIATEUR.





Rue Saint-François

Chemin Duchau

de l'É



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : DIA Prénom : Ibrahima
Dénomination : COFELY INEO RESEAUX SUD OUE Représenté par : _____
Adresse Numéro : 11 Extension : _____ Nom de la voie : rue Pierre Riquet
Code postal 33610 Localité : CANEJAN Pays : France
Téléphone 0648474225 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : ibrahima.dia@engle.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____
Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : r maxime hostein
Code postal 33480 Localité : LISTRAC MEDOC

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui Indiquez la référence : _____
Description des travaux : Remplacement du réseau électrique dans l'installation de véhicules de chantier nécessitant un alternat par feu de chantier
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽¹⁾ : _____
Date prévue de début des travaux : 15/11/2021 Durée des travaux (en jours calendaires) : 5

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 5 Date de début de réglementation 15/11/2021
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Emplètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

⁽¹⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyria pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

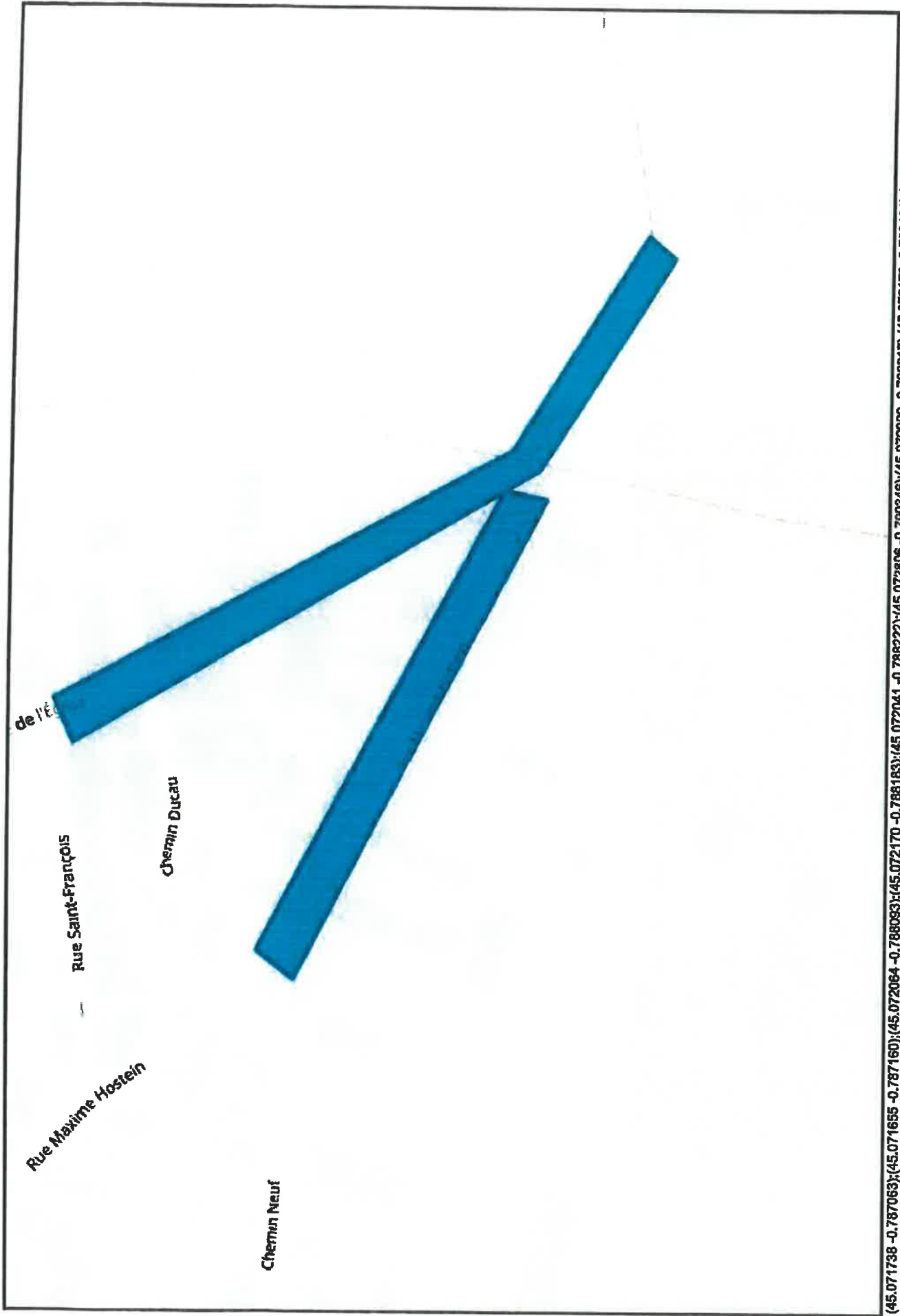
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : CANEJAN

Le : 2 2 0 9 2 0 2 1

Nom : DIA Prénom : Ibrahima Qualité :



de l'É

Rue Saint-François

Chemin Ducau

Rue Maxime Hostein

Chemin Neuf

(45.071738 -0.787063);(45.071655 -0.787160);(45.072064 -0.788093);(45.072170 -0.788183);(45.072222);(45.072806 -0.790346);(45.072920 -0.790217);(45.072170 -0.788183);(45.073488 -0.789306);(45.073549 -0.789112);(45.072147 -0.788007);(45.071738 -0.787063);

